



**PRÉFETE
DU LOIRET**

Liberté
Égalité
Fraternité

Départ Courrier le 15/11/22
dossier n° PC 045 006 22 00023

date de dépôt : 13 juillet 2022

demandeur : GDSOL 131, représenté par
Monsieur BOUR Daniel

pour : construction d'un parc photovoltaïque au
sol

adresse terrain : Le Clou, à Ardon (45160)

DDT/SUADT/Pôle urbanisme
131 FAUBOURG BANNIER
45042 ORLEANS
Affaire suivie par :
Pascale BESNARD
02 38 52 46 49
pascale.besnard@loiret.nouv.fr

Mairie de JOUY LE POTIER
29 Place de la Mairie
45370 JOUY LE POTIER

Recommandé avec AR

LA 195 746 64723

CONSULTATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET GROUPEMENTS INTERESSES

Dans le cadre des dispositions de l'article L 122-1 V du code de l'environnement et de l'article R 423-9 du code de l'urbanisme, relatifs à l'obligation de consulter les collectivités territoriales et leurs groupements intéressés au regard des incidences environnementales notables du projet sur leur territoire, je vous prie de bien vouloir trouver le courrier correspondant à la demande d'avis pour le dossier de permis de construire d'un parc photovoltaïque au sol situé à Ardon.

L'envoi du dossier ayant été réalisé par message électronique, vous voudrez bien consulter votre boîte mail sur ce sujet.

Cet avis devra être rendu sous forme d'une délibération du conseil.

En l'absence de réponse dans un délai de 2 mois, votre avis sera réputé donné favorable.

Votre avis, s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé en droit et en fait pour pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

Fait à Orléans, le 13 novembre 2023

L'adjoite au responsable du pôle urbanisme,

Pascale BESNARD

PRÉFECTURE - DDT du LOIRET

20 JAN. 2024

**AVIS RÉPUTÉ
FAVORABLE LE :**



FRAB

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RECEPTION
AR 1A 195 746 6473 0



LA POSTE
Numéro de FAR:



Remettre à

En provenance de :

Présenté / Avisé le : 20 11 17 23

Distribué le : 20 11 17 23

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

Signature : *[Signature]*

Préfecture-du Loiret

Direction Départementale des Territoires

Service Urbanisme, Aménagement

et Développement du Territoire

181, rue de Bourgogne,

45042 ORLEANS Cedex 2

Arrive /

SUAPT

le - 4 DEC. 2023

* Le destinataire est tenu de signer et de déclarer sa qualité de destinataire en fin de son mandat et de vérifier régulièrement.